

Avec les troupes frontière : notes d'un témoin

Autor(en): **Rochat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **85 (1940)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Étranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

Avec les troupes frontière

Notes d'un témoin.

Au mur d'un bureau d'état-major, « quelque part en Suisse », j'ai vu ce matin que le tableau des jours de service actif indiquait :

200 j. mob. trp. fr.

et au-dessous :

196 j. mob.

...200 jours de service, cela représente une certaine somme d'expériences. Cela permet aussi de tirer certaines conclusions. Et ce rappel quotidien des 4 jours d'avance que les hommes des troupes frontière ont d'emblée pris sur leurs camarades du reste de l'armée, cela ne manque pas, non plus, d'une certaine signification.

Essayons donc, puisque la rédaction de la *Revue militaire suisse* m'a fait l'honneur de me demander cette étude, de dégager quelques idées de la masse encore imprécise des réflexions faites au jour le jour.

* * *

Création récente encore, l'organisation des troupes frontière était tout entière basée, jusqu'à la mobilisation, sur le principe d'une mise en place quasi instantanée, au bénéfice d'un secret quasi absolu. La troupe, du chef jusqu'au dernier des exécutants, savait exactement ce qu'on attendait d'elle : un barrage, une couverture, une organisation défensive capable de retenir, sinon d'arrêter, l'envahisseur afin que l'armée ainsi protégée pût mobiliser utilement, opérer ses premières concentrations stratégiques, se battre sur les positions choisies.

Et lorsque, le 5 septembre 1939, on put constater que la mobilisation générale était un fait accompli, les troupes frontière se posèrent, silencieusement, la question de leur mission. On s'aperçut alors — le mécanisme de la mobilisation ayant fonctionné avec une parfaite régularité — que quelque chose manquait ; qu'un problème se posait et que l'on demeurait dans l'attente d'une solution. La surprise, l'invasion inopinée, la « guerre-éclair » contre lesquelles le pays s'était prémuni en instituant le système de la couverture frontière, ne s'étaient pas produites ; l'armée avait pu se rassembler sans que cette protection eût à jouer ; qu'allaient devenir ces troupes frontière, puisque l'éventualité à laquelle elles s'étaient préparées, la mission en vertu de laquelle elles avaient été créées, ne s'étaient pas offertes ?

Dirons-nous qu'il fallut alors se mettre à la recherche d'une doctrine ? Ce serait excessif. Mais il y eut cependant un moment où l'incertitude parut régner. Et, comme il arrive presque toujours, la vie, la réalité, répondirent à la question qui se posait.

Car tandis que certains se demandaient : « Que va-t-il se passer ? » les troupes frontière travaillaient. D'un barrage fragmentaire, d'une couverture linéaire, d'un dispositif de défense encore ténu, elles s'appliquaient d'emblée à faire un front sérieux. Là où il n'y avait qu'une ébauche,

elles réalisaient. Travail hâtif, parfois inexpérimenté, que la technique, très vite, vint parachever.

Et peu de temps suffit pour que toute hésitation disparût. Quelle que puisse être, par la suite, la mission des troupes frontière : qu'elle demeure de simple résistance, mais à outrance, aux premiers emplacements de combat fixés dès 1938, ou qu'elle soit plus variée, allant jusqu'au combat retardateur ; peu importe : jamais l'équipement du front ne sera trop parfait, trop étoffé, trop fouillé, quoi qu'il arrive. Avec la pelle et la pioche, avec le fer et le béton, jour après jour, les troupes frontière ont poursuivi la mise au point des secteurs qui leur sont confiés.

* * *

On pouvait se demander si, à la longue, la composition spéciale des troupes frontière — mélange des trois classes de l'armée — se révélerait heureuse. Pour un cours de répétition, cela ne jouait aucun rôle ; s'il avait fallu se battre, la question ne se serait même pas posée ; mais pour un long service de paix, ne s'établirait-il pas des divergences, des dissociations entre ces éléments si différents, par l'âge, au sein de la même troupe ?

Les mois qui viennent de s'écouler ont résolu cette question : la cohésion des troupes frontière (si j'en juge par ce que j'ai pu voir dans l'une de leurs brigades) est demeurée complète. Il est vrai que, pour beaucoup d'unités, le recrutement régional simplifiait la solution du problème : tous les hommes, ou presque, se connaissent déjà dans la vie civile, vivent côte à côte dans le même village ou la même région, et trouvent dans le service militaire exactement la continuation de la vie de société qui les unit dès leur adolescence.

On pouvait aussi se demander si à la longue le fait de servir toujours dans la même partie du pays, de voir jour après jour le même paysage (ou de le deviner à travers la pluie, la neige ou le brouillard) ne viendrait pas abattre

dangereusement le moral de la troupe ; si le « cafard » insidieux n'aurait pas raison de ces formations immobiles, clouées au sol toujours au même endroit, plus facilement que des unités appelées à se déplacer, à connaître de nouveaux stationnements, à voir d'autres figures, d'autres lieux.

Là encore, l'épreuve du temps a été victorieusement supportée. En partie parce que, ce sol toujours le même, c'était, c'est encore, pour les troupes frontière, celui-là même où elles ont vécu depuis toujours. Et puis parce qu'il y avait beaucoup à faire pour aménager les positions assignées ; parce que le travail ne manquait pas (un travail dont chacun sent la nécessité) ; parce que ce travail était intéressant, pas trop compliqué, exigeant de l'ingéniosité, de l'habileté, la connaissance des choses les plus simples et des matériaux primitifs ; parce qu'aussi l'instinct du propriétaire — si profond en chaque homme — s'y développait, s'y épanouissait librement. Quels regrets dans le cœur de ces hommes, lorsqu'ils durent un jour quitter les emplacements où pendant des mois ils avaient tout préparé pour vivre, se battre, et mourir s'il le fallait...

* * *

Ainsi — et, je le répète, selon les expériences que j'ai pu faire personnellement, sans prétendre à en tirer des conclusions générales — on peut admettre que le système de nos troupes frontière a fait ses preuves, au cours des mois qui viennent de s'écouler.

Est-ce à dire que — tout étant donc pour le mieux dans la meilleure des armées — nous devons nous contenter de ce « satisfecit » et passer à d'autres préoccupations ?

Je pense, au contraire, qu'il reste encore diverses questions à trancher.

Sans entrer ici dans des considérations qui mettraient à rude épreuve le secret général entourant l'organisation de la couverture frontière, on peut souligner que ces troupes gagneraient en efficacité si des éléments techniques et divers spécialistes (travaux du génie, destructions, etc.),

leur étaient attribués organiquement. Il a été possible de parer occasionnellement à cette lacune, grâce à la mobilisation générale. Mais il y aurait un sérieux avantage à les doter d'une manière permanente de cet appoint indispensable.

Il est d'ailleurs possible qu'après un nouvel examen du problème, en profitant des expériences faites, on soit amené à reprendre l'étude de l'organisation des bataillons de base en liaison avec celle des troupes frontière ; car le système actuel n'est pas d'une perfection absolue, notamment quant à ses conséquences en matière de cadres (officiers et sous-officiers supérieurs) et pour les trains hippomobiles. A ce dernier propos, il paraît de plus en plus évident que — pour les régions montagneuses surtout — des trains hippomobiles sont indispensables aux troupes frontière proprement dites si elles continuent à être appelées à de longues périodes de service, notamment en hiver.

Enfin, il y aurait un chapitre intéressant à écrire sur la question des compagnies de volontaires pour la couverture frontière, dans leurs rapports avec les troupes frontière pendant la mobilisation. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur l'organisation de ces unités spéciales — et ce que j'en ai vu me permet de plaider chaleureusement leur cause — il ne fait pas de doute qu'à la longue certaines difficultés se présentent et qu'il faut beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, pour éviter tout incident. Avant toutefois de porter un jugement définitif et de proposer — comme certains l'ont fait — la suppression de ces compagnies de volontaires, il faut songer à l'avenir, penser qu'un jour l'armée rentrera dans ses foyers, qu'alors encore il faudra monter la garde aux frontières et que les volontaires — spécialisés dans l'exécution de cette tâche — seront indispensables. Mais n'anticipons pas...

* * *

En revanche, ce n'est pas anticiper que de souligner la nécessité de certaines modifications dans la répartition

des troupes frontière à l'intérieur des secteurs qui leur sont attribués. D'une part, et sans porter atteinte en quoi que ce soit aux constatations ci-dessus, il n'est malgré tout pas impossible qu'à la longue les troupes en question ne sentent leur moral affaibli du fait d'un stationnement toujours le même. Mais, sans encore envisager cette éventualité, il reste que soit pour l'instruction tactique et technique, soit pour l'assouplissement intellectuel et physique des chefs et de la troupe, certaines rocades seraient utiles. On se rouille, quoi qu'on en ait, à ne jamais changer d'horizon, et, surtout pour les cadres (commandants de compagnie, chefs de section et sous-officiers) une certaine « aération » s'imposera bientôt (si même elle ne s'est pas déjà fait sentir). Ces rocades, ces échanges de stationnement et de secteur d'occupation ont en outre l'avantage de familiariser la troupe avec des modalités nouvelles, des procédés de combat inédits parce qu'insoupçonnés dans le secteur trop connu. Il serait bon qu'un tel système fût érigé peu à peu en principe.

De même que la mobilisation permet de transformer lentement le soldat sans spécialisation en un guerrier complet, capable de tirer à toutes les armes et de remplacer le ou les spécialistes absents ou disparus ; de même il n'est pas contestable que les troupes frontière seraient encore mieux aptes à remplir leur tâche si, dans chaque unité, on pouvait peu à peu élargir son horizon en étudiant, en apprenant à défendre d'autres secteurs que celui dans lequel, dès la création de ces troupes, le sort a fixé les futurs combattants.

J'ai parlé d'assouplissement intellectuel et physique. Ce progrès est surtout désirable à l'égard de ceux (chefs et troupe) appelés à vivre de longues séries de jours à l'intérieur des ouvrages fortifiés. Ce problème-là devient presque d'ordre médical et il ne serait pas mauvais que le service de santé, en général, s'en préoccupât. Quelques expériences récentes m'ont permis de constater que la réclusion presque complète de certaines garnisons a des effets physiques et

psychiques considérables. C'est dire l'intérêt que présentera, pour les troupes en question, l'aération préconisée ci-dessus et qu'il faudra généraliser sans doute en cours de service actif.

* * *

Ce ne sont là, je le répète, que des idées venues à l'esprit d'un témoin ; une contribution à l'esquisse d'une histoire future du service actif que nous vivons présentement. Puisse ce témoignage en susciter d'autres, les expériences de chacun servant ainsi à l'instruction de tous.

Major E. M. G. ROCHAT.
